

Hommage au Professeur François Chevette

# «Apprendre et enseigner était pour lui un jeu passionnant...»

par Me Jean Leclair

**L**e professeur François Chevette est mort. Mort le 19 mai dernier. Soudainement et tragiquement, notre printemps à tous a pris des allures d'hiver.

François Chevette est décédé alors qu'il corrigeait des examens. Frappé par la mort, en pleine conversation silencieuse avec ses étudiants. C'est donc d'une certaine manière à leur côté, que François s'est éteint.

J'attendais avec appréhension cet instant où j'allais me lever pour déclarer haut et fort devant vous que le professeur Chevette était décédé. Il me semblait qu'alors seulement, je serais convaincu du caractère définitif de son absence.

Nos distingués invités me pardonneront de ne pas m'être soumis aux salutations de circonstance. La politesse m'aurait obligé à les faire passer avant François Chevette. Or je ne voulais pour rien au monde que, ce



François Chevette



Notre métier : quantifier pour décider

## Accuracy Canada poursuit sa croissance et s'installe à deux nouvelles adresses

Enquêtes, litiges, arbitrages

Évaluation d'entreprise

Support aux transactions

Redressement d'entreprise

Analyses économiques et financières

ACCURACY QUÉBEC  
Complexe Jules Dallaire  
2828, boul. Laurier  
bureau 930  
Québec (Québec) G1V 0B9  
Tél. : 418-780-1956

ACCURACY MONTRÉAL  
Tour Telus  
630, boul. René-Lévesque Ouest  
bureau 2650  
Montréal (Québec) H3B 1S6  
Tél. : 514-333-0633

[www accuracy.com](http://www accuracy.com)

Paris | Madrid | Amsterdam | Milan | Francfort | Bruxelles | Londres | Munich | Québec | Montréal | Rome | New Delhi



Me Jean Leclair

soir, préséance soit donnée à quiconque d'autre que lui. Lui, qui n'a jamais sollicité les honneurs, méritait bien, après quarante-quatre (44) ans d'enseignement, de se voir attribuer la première place, sinon toute la place.

Notre invitée d'honneur Mme la juge Desjardins m'en voudra encore moins, puisqu'elle sait toute mon estime et toute mon amitié, moi qui fus son assistant de recherche pendant l'une des plus belles années de ma vie de jeune adulte.

Cette femme remarquable a amorcé sa carrière ici, comme professeure de droit constitutionnel. Elle a initié l'étudiant François Chevette à cette discipline. Et elle possède en commun avec lui cette bienveillance envers autrui que nous ne cultivons pas tous au même degré.

Cette bienveillance, Mme Desjardins l'a déployée dans sa fonction de juge. Son sourire qui ne la quitte jamais illuminait inmanquablement, je m'en souviens, les salles d'audience où elle siégeait. Par ce sourire, la sécheresse du vocabulaire juridique prenait une patine d'humanité, sinon de compassion.

Chez François Chevette, cette bienveillance passait par l'acte d'enseigner. Le mot « acte » est en fait inapproprié. Pour François, l'enseignement était plutôt un état, une posture existentielle, un sacerdoce. Il a consacré l'entièreté de sa vie à la connaissance. Non pas comme celui qui veut accumuler du savoir, comme l'avare de l'argente, mais dans l'unique but d'en faire don à autrui.

Quand je dis qu'il a consacré l'entièreté de sa vie à la connaissance, je devrais plutôt dire au plaisir de la connaissance. Quelque temps après sa mort, je suis entré dans son bureau. Tout y était en suspens, comme si François allait revenir d'un instant à l'autre. Des livres ouverts gisaient un peu partout. Sur le bureau, le sol, les tables et les chaises. Des livres de toutes sortes : histoire, droit, philosophie, sciences politiques et j'en passe. Des piles d'examens, des notes de cours, partout des notes manuscrites, car François a toujours tout écrit au stylo.

Devant ce désordre, c'est l'image d'un carré de sable qui m'est venue à l'esprit. Un carré de sable abandonné par

des enfants pressés d'aller manger, et qui ont laissé derrière eux pelles, seaux et jouets. François n'avait rien d'un enfant, mais il avait un côté extraordinairement ludique. Apprendre et enseigner était pour lui un jeu passionnant dans lequel l'érudition côtoyait toujours le plaisir. De ces livres renversés, de ces morceaux de papier, de toutes ces idées éparses, François a fait, tout au long de sa carrière, un tremplin d'où ses étudiants ont pu plonger à leur tour dans le plaisir de la découverte.

Tout son génie logeait dans sa façon absolument unique d'ouvrir tout grand l'esprit de ses étudiants. Il faut le dire : François était, en classe, proprement éblouissant. Les épaules un peu voûtées par ses maux de dos, tou-

*Chevette, suite à la page 9*

## Fonds François Chevette de la Faculté de droit de l'Université de Montréal

La Faculté de droit de l'UdeM et la communauté juridique du Québec perdent l'un de ses plus grands constitutionnalistes avec le décès du professeur François Chevette, le 19 mai dernier.

François Chevette est diplômé de l'Université de Montréal (LL. L. avec distinction 1964). Après avoir été admis au Barreau du Québec en 1966, il a complété des études supérieures de droit et de science politique en Europe. Nommé professeur à la Faculté de droit en 1968, il a enseigné le droit public et principalement le droit constitutionnel et les droits et libertés de la personne. Doyen de 1984 à 1988, il a également agi comme consultant auprès de divers ministères et organismes gouvernementaux, fédéraux et provinciaux. Il fut longtemps associé aux travaux du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal (CRDP).

Selon Danielle Pinard, vice-doyenne aux études de 1er cycle à la Faculté de droit, « François Chevette était un homme d'exception. Rarement aura-t-on rencontré chez une même personne une telle stature intellectuelle alliée à tant de générosité. Il avait l'humilité des grands. Il a travaillé dans l'ombre, on retrouve une grande part de son inspiration dans nombre de textes de ses collègues et étudiants. Son départ laisse chez moi, et à la Faculté, un vide infini et définitif. »

François Chevette est l'auteur de plusieurs publications dont Droit constitutionnel : notes et jurisprudence, livre écrit en collaboration avec l'honorable Herbert Marx et publié en 1982 aux Presses de l'Université de Montréal. Il s'agit d'un ouvrage de référence en droit constitutionnel, utilisé à ce jour dans les facultés de droit du Québec.

jours debout, un bras souvent appuyé sur le côté de la tribune, l'élocution marquée par des fins de phrase un peu traînantes, sa mémoire phénoménale des noms et des idées de tout un chacun, son sens de l'humour et surtout, surtout, cette maîtrise absolue de sa discipline qu'il présentait d'une manière déliée, totalement dépourvue de prétention.

Une maîtrise telle que, préférant faire surgir les réponses plutôt que de les donner, il manœuvrait de manière à ce que les étudiants tracent eux-mêmes le sentier qui les mènerait aux solutions possibles. Ce faisant, non seulement en venaient-ils à saisir le droit constitutionnel dans toute sa subtilité, mais également à se découvrir eux-mêmes, et à s'étonner d'être plus encore qu'ils ne l'auraient cru.

À ce titre, l'éducation est une seconde naissance, une façon de s'enfanter soi-même, sous le regard bienveillant d'un professeur. Comme le dit si joliment Marguerite Yourcenar, « [I]e véritable lieu de naissance est celui où l'on a porté pour la première fois un coup d'œil intelligent sur soi-même... » L'affection de François pour ses étudiants s'apparentait d'ailleurs à celle d'un père pour ses enfants. Mon collègue Didier Lluelles me rappelait qu'un soir, alors qu'ils soupaient ensemble, François avait brusquement interrompu le fil de la conversation pour affirmer avec enthousiasme : « J'aime les étudiants ! »

François Chevrette a toujours vécu avec un pied dans l'érudition et l'autre dans la littérature. Il se mouvait avec une aisance déconcertante dans un univers où tous les grands noms du droit trouvaient leur place. Mais on y croisait également Anatole France, Michel Tournier, Paul Valéry, Georges Simenon, Julian Barnes, Lawrence Durrell, André Maurois, ou encore, Alexis de Tocqueville, Raymond Aron, Bertrand de Jouvenel, et combien d'autres qui faisaient de son appartement de célibataire un des endroits les plus peuplés qu'il m'a été donné de connaître. Je me suis donc dit que la meilleure façon de lui rendre hommage consistait encore à faire parler une des auteures qu'il aimait le plus et qui est également, si mon souvenir est bon, l'auteure de prédilection de Mme Desjardins.

Marguerite Yourcenar, dans un des ouvrages préférés de François intitulé Les mémoires d'Hadrien, traduit admirablement ce rapport singulier qu'entretient un grand esprit avec son objet d'étude et qui faisait la particularité de François. Elle prête à l'Empereur romain Hadrien les paroles



# notabene

## Plateforme de signification-notification électronique



Document	Type	Statut	Date de transmission	Statut de réception	Date de réception
123456789	Document	Émission	2012-01-01	Reçu	2012-01-01
987654321	Document	Reception	2012-01-01	Émission	2012-01-01
111111111	Document	Émission	2012-01-01	Reçu	2012-01-01
222222222	Document	Reception	2012-01-01	Émission	2012-01-01
333333333	Document	Émission	2012-01-01	Reçu	2012-01-01
444444444	Document	Reception	2012-01-01	Émission	2012-01-01

### Une première au Québec !

Échangez vos documents de façon **sécuritaire**, tout en recevant la preuve que ceux-ci ont été **intégralement** remis au(x) destinataire(s)

- Un service d'échange **rapide et sécuritaire**
- Simple et convivial** comme votre courriel
- La garantie et la preuve** d'une transmission **intègre**
- La conservation des informations** liées à vos dossiers et à vos clients
- Une **application Web compatible** avec tous les fureteurs, iPad et Blackberry inclus
- Des **économies de temps, de papier et d'argent** par rapport au télécopieur

**Supervisé par un tiers de confiance : l'huissier de justice**

**Gratuit pour une période limitée!**

 [www.signifiez.com](http://www.signifiez.com)

Offert par :

 **HUISSIERS QUÉBEC**

 **Chambre des huissiers de justice du Québec**

Réalisé par :  **Notabene technologies**

\*Membre de la fédération nationale des tiers de confiance (FNTC)

suivantes —il parle alors d'un juriste de sa connaissance : « Il appartenait à ce type d'esprits, si rares, qui, possédant à fond une spécialité, la voyant pour ainsi dire du dedans, et d'un point de vue inaccessible aux profanes, gardent cependant le sens de sa valeur relative dans l'ordre des choses, la mesurent en termes humains. »

Dans le même ouvrage, Yourcenar évoque parfaitement ce « point de vue inaccessible aux profanes » et l'autorité morale qu'il confère à celui qui en est porteur. C'est encore Hadrien qui parle : « ...l'autorité que j'exerçais était moins un pouvoir qu'une mystérieuse puissance, supérieure à l'homme, mais qui n'agit efficacement qu'à travers l'intermédiaire d'une personne humaine. » Au fond, ce qu'on devine chez un grand professeur, c'est une communion mystérieuse avec le savoir, toute faite d'aisance et de complicité, et qui fonde son autorité.

On parle beaucoup aujourd'hui —ou plus exactement, on parlait beaucoup— de « savoir », de « culture », d'« éducation. » On en parlait —et on en parle encore trop souvent— comme de choses extérieures à soi, d'objets qu'on peut vendre, s'acheter ou obtenir gratuitement. On en fait un pécule qui peut fructifier une fois bien investi. Pire encore, on fait du « savoir » et de la « culture » des hochets qu'on brandit pour séduire les foules — « En route vers l'économie du savoir ! » « Votez pour nous et la culture sera sauvée ! »

François Chevrette nous a cependant rappelé une vérité éternelle. La culture et le savoir n'existent que s'ils sont incarnés, au sens premier du terme. S'ils se font chair dans la personne d'un professeur et d'un étudiant. Le goût d'apprendre, d'ouvrir toutes grandes les portes de son esprit, naît avant tout de l'émotion qu'on devine chez celui ou celle qui nous enseigne. C'est l'émerveillement de cette personne devant les splendeurs et les misères des accomplissements humains qui nous encourage à nous aventurer hors de nous-mêmes pour ensuite y revenir plus riches de tout ce qu'on a glané. Un émerveillement qui se nourrit de rigueur, de quêtes inassouvies, d'efforts parfois angoissés par la faillibilité et les limites de nos capacités à comprendre.

J'ai affirmé plus tôt que le professeur François Chevrette était mort. J'avais tort. Son émerveillement, témoin de ce que la tête se nourrit du cœur, sa conviction que le dépassement de soi se mesure en qualité et non en quantité, sa générosité dans l'acte d'enseigner, tout cela réchauffera encore longtemps le cœur de celles et ceux qui sont venus au monde une deuxième fois à son contact.

Paraphrasons la formule rituelle prononcée au décès des rois de France, formule qui symbolisait la continuité de leur autorité au-delà de la mort, et concluons en disant : « François Chevrette est mort. Vive François Chevrette ! »

De manière à pérenniser la mémoire de François Chevrette, la Faculté de droit de l'Université de Montréal entend mettre sur pied un Fonds François Chevrette dont la finalité sera de financer des bourses d'études de premier et de second cycle en droit public. Vos marques d'affection peuvent donc se traduire par un don au «Fonds de la Faculté de droit - Bourse François Chevrette», et envoyé à l'attention de Me Rachel Brûlé, Faculté de droit de l'Université de Montréal, 3101, chemin de la Tour, Montréal, Québec, H3T 1J7.

## Guy Savard se joint à Osler Montréal



Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. est heureux d'annoncer que Guy Savard s'est joint à son bureau de Montréal, à titre de conseiller spécial.

Guy a commencé sa carrière de comptable agréé en dirigeant un certain nombre de cabinets d'experts-comptables nationaux. Il a été président et chef de l'exploitation de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Par la suite, il a agi, pendant de nombreuses années, en tant que directeur du bureau de Montréal de Merrill Lynch Canada avant d'assumer les fonctions de président du conseil d'administration de la société. Il a également siégé à plusieurs conseils d'administration.

Guy est bien connu pour sa détermination et ses talents de négociateur. Il jouit d'une excellente réputation comme banquier d'affaires à travers le Canada, et sera un ajout précieux à notre équipe d'experts.

Guy a été reçu membre de l'Ordre du Canada. Le prix Hermès lui a également été décerné par l'Université Laval et l'Université Saint-François-Xavier lui a remis un doctorat honorifique.